

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Coopérative de Rogersville Ltee	Numéro de permis 2019460	Date d'inspection Le 01 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie Coopérative de Rogersville II		Numéro de téléphone (506) 625-0733	
Adresse Unité 2 50 rue De L'École Rogersville NB E4Y 1V7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(0.1) Aux fins d'application du paragraphe (1), sont assimilés à un exploitant d'un établissement agréé : a) dans le cas de l'obtention d'un casier judiciaire ou d'une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, (i) les membres du conseil d'administration d'une personne morale ou d'une association non personnalisée, (ii) les associés d'une société en nom collectif, (iii) les commandités d'une société en commandite;	12(0.1)(a)(i-iii)	22 mai 2025	
Commentaires : Les 3 nouveaux membres du conseil d'administration n'ont pas une vérification du casier judiciaire à leur dossier.			
Commentaires généraux			
Une visite à la garderie a été faite afin de compléter une inspection de renouvellement. Le ratio personnel-enfant fut respecté pendant la visite. Discussion a eu lieu avec l'administrateur concernant les heures de formation professionnelle. Les éducateurs sont inscrits à une formation qui leur permettra de terminer les heures requises avant la date de renouvellement du permis. Ainsi, un plan est en place pour assurer l'ombrage cet été.			

original signé par
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 mai 2025

Date

original signé par
Noella LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 mai 2025

Date